

# Pro Senectute

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **34 (2004)**

Heft 12

PDF erstellt am: **08.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Zambotte, une maison du premier a

■ Le home pour aînés de Zambotte, en Valais, a la particularité d'abriter sous son toit une nursery, une crèche et un jardin d'enfants. Cette initiative novatrice favorise les contacts entre enfants et personnes âgées et permet au personnel de concilier vie familiale et activité professionnelle.

Le foyer pour personnes âgées de Zambotte (prononcez Dzambotte, en patois: champs de blé) a été inauguré en 1989; il se situe au cœur du Valais, à 6 km de Sion, à 800 mètres d'altitude, sur la commune de Savièse. Il héberge 54 pensionnaires et gère, en plus, une résidence de sept appartements individuels, une crèche, une nursery et un jardin d'enfants. La doyenne de l'établissement a fêté ses 98 ans... et le benjamin n'a pas encore un an. A la crèche, une trentaine d'enfants, de 0 à 5 ans, fréquentent quotidiennement la nursery, la crèche et le jardin d'enfants. Il y a, en période scolaire, une unité d'accueil pour écoliers: 6 à 10 filles et garçons prennent à Zambotte leur repas de midi. «Une garderie communale existait depuis 1991, explique le directeur, Georges-Albert Héritier. C'est en 1996 qu'on a conçu ce projet intergénérationnel. Il s'est concrétisé puis, progressivement, professionnalisé, en partie grâce à la nouvelle loi valaisanne sur la petite enfance, qui date de 2000.»

### Rencontres intergénérationnelles

Sur le plan comptable, les deux structures sont gérées séparément. C'est uniquement dans le cadre du projet intergénérationnel qu'il y a partage. Certains contacts sont spontanés, d'autres planifiés conjointement par les éducatrices et le personnel de l'EMS, dans le cadre de programmes d'animation. Tantôt les enfants se rendent dans le home pour telle ou telle activité; tantôt, ce sont les personnes âgées qui sont invitées à la crèche. La plupart des projets exigent une préparation minutieuse. Ce n'est qu'au moment de la réalisation que l'on constate si c'est une réussite ou un échec. «Un jour, les enfants sont nerveux, agités, bruyants; une autre fois, les pensionnaires seront sens dessus dessous parce que le lever s'est fait un peu plus difficilement qu'à l'accoutumée. C'est subtil et im-



Cette photo du home de Zambotte, réalisée par Brigitte Gillioz, a remporté le 3<sup>e</sup> prix du concours photographique organisé par le réseau intergeneration.ch.

prévisible, comme tout ce qui relève des relations humaines. Dans une bonne animation, chaque génération doit pouvoir apporter et trouver quelque chose, qu'il s'agisse de partager un repas de fête, de vivre ensemble une séance de conte, une activité de peinture ou de bricolage», explique Georges-Albert Héritier. Le programme est mis en discussion et les remarques des résidents sont prises en compte, également lors de l'évaluation d'un projet. Il est fondamental de recueillir un consensus, de n'écarter personne, de ne pas froisser les susceptibilités. Tout cela demande beaucoup de doigté.

Le loto marche toujours bien; la plupart des personnes âgées sont passionnées et acceptent volontiers qu'un enfant, à leur côté, coche les numéros sortis. En revanche, la lecture d'un conte peut ne pas plaire à certains pensionnaires qui n'ont guère lu dans leur jeunesse; il faudra peut-être un conteur professionnel pour réussir à animer une séance.

Des rapports privilégiés s'établissent-ils entre enfants et résidents? «Lors de notre marché de Noël, on constate que les enfants accompagnés de leur maman reconnaissent les résidents avec qui ils ont partagé des activités. La plupart des parents considèrent que

# au quatrième âges

la cohabitation des générations est une richesse, ce qui n'empêche pas qu'on ressent parfois quelques réticences. En revanche, l'enfant n'a pas de prévention, surtout s'il a des relations suivies avec ses propres grands-parents. En général, les personnes âgées qui ont des contacts avec leurs petits-enfants ou arrière-petits-enfants sont aussi plus chaleureuses avec les bambins. Nous suscitons des occasions de rencontres sans chercher à influencer ni les uns ni les autres. Tout cela doit être naturel», souligne Georges-Albert Héritier. Il est naturel aussi, à ses yeux, que ses collaboratrices aient la priorité pour amener leurs enfants à la nursery puis à la crèche et qu'elles puissent prendre le repas avec eux. Cela contribue à créer une atmosphère de travail équilibrée, à diminuer le stress de la séparation mère-enfant, à concilier vie de famille et vie professionnelle. Ce sont toutes ces raisons qui ont amené le Bureau de l'Égalité du canton du Valais à primer le projet en décembre 2003.

## Partager des idées

Du home à la crèche, il existe une même politique, une même unité: hormis le budget, toutes les options font l'objet d'une concertation. On y cultive la créativité, loin de tout esprit «fonctionnaire». «Non seulement nous discutons au sein du personnel, mais nous partageons des idées avec d'autres institutions et souhaitons créer un réseau d'échange de projets intergénérationnels», déclare Sybille Bréaud, responsable de la crèche et de la nursery. «Nous n'avons rien inventé, souligne modestement Georges-Albert Héritier. J'ai beaucoup appris comme assistant social à Pro Senectute, de 1981 à 1988. J'ai partici-

pé à des colloques, visité de nombreux établissements, en France, en Allemagne, y compris durant mes vacances. En ce moment, par exemple, notre équipe planche sur un projet alsacien de jardin thérapeutique pour les malades Alzheimer.» Le directeur évoque encore les bienfaits de la musicothérapie et de la massothérapie dans la prise en charge des handicapés psychiques, projets pilotes de Zambotte qui ont suscité d'autres ouvertures en Valais.

Le foyer de Savièse fourmille d'idées: deux jours par année, la maison est confiée aux samaritains et à la Protection civile pendant que le personnel participe à des activités sportives et culturelles et au repas d'entreprise. Ce printemps, les pensionnaires en fauteuil roulant, dûment encadrés, ont pu passer une semaine dans un établissement tessinois. On organise des sorties, des excursions d'une demi-journée, des goûters et des tournois de pétanque entre EMS. En 1998, Zambotte a organisé une grande fête intergénérationnelle, touchant toutes les catégories d'âge, qui a permis d'acheter le bus de l'institution. Soucieux de respecter la liberté des pensionnaires, de favoriser leur autonomie en préservant leur sécurité, le directeur de Zambotte est convaincu qu'à l'avenir on devra développer toujours davantage d'autres projets complémentaires tels que les foyers de jour ou les appartements protégés: «D'ailleurs, Zambotte fonctionne déjà comme foyer de jour et livre quotidiennement 25 repas à domicile. Un home pour personnes âgées doit être un lieu ouvert, en contact permanent avec l'extérieur, qui s'adapte constamment aux besoins de la population vieillissante.»

Jacques Repond

## Des crèches de Noël

Depuis 1992, une douzaine d'EMS valaisans participent au projet des crèches de Noël: des pensionnaires de chaque home créent leur propre crèche. Après son vernissage, l'exposition devient iti-

nérente. A Zambotte on conserve ainsi douze crèches, élaborées en différents matériaux, qui sont, chaque année, exposées dans plusieurs endroits de l'établissement.

## Adresses utiles

Pro Senectute **Bienne**  
Quai du Bas 92, c.p. 372,  
2501 Bienne  
e-mail: biel-bienne@be.pro-senectute.ch  
Tél. 032 328 31 11  
Fax 032 328 31 00

Pro Senectute **Jura bernois**  
Rue du Pont 4, 2710 Tavannes  
e-mail: jura-bernois@be.pro-senectute.ch  
Tél. 032 481 21 20  
Fax 032 481 15 10

Pro Senectute **Fribourg**  
Rue Saint-Pierre 10, c.p. 566,  
1701 Fribourg  
e-mail: info@fr.pro-senectute.ch  
Tél. 026 347 12 40  
Fax 026 347 12 41

Pro Senectute **Genève**  
Rue de la Maladière 4, 1205 Genève  
e-mail: info@ge.pro-senectute.ch  
Tél. 022 807 05 65  
Fax 022 807 05 89

Pro Senectute **Jura**  
Centre d'action sociale des aînés  
Ch. du Puits 4, c.p. 800,  
2800 Delémont  
e-mail: info@ju.pro-senectute.ch  
Tél. 032 421 96 10  
Fax 032 421 96 19

Pro Senectute **Neuchâtel**  
Secrétariat cantonal  
et bureau régional Neuchâtel  
Rue de la Côte 48a  
2000 Neuchâtel  
e-mail: info.pro-senectute.ne@ne.ch  
Tél. 032 729 30 40  
Fax 032 729 30 41

Bureau régional **La Chaux-de-Fonds**  
Av. Léopold-Robert 53  
2301 La Chaux-de-Fonds  
e-mail: info.pro-senectute.cf@ne.ch  
Tél. 032 911 50 00  
Fax 032 911 50 09

Pro Senectute **Vaud**  
Maupas 51, c.p. 752  
1000 Lausanne 9  
e-mail: direction@vd.pro-senectute.ch  
Tél. 021 646 17 21  
Fax 021 646 05 06

Pro Senectute **Valais**  
Siège et centre d'information  
Rue des Tonneliers 7, 1950 Sion  
e-mail: info@vs.pro-senectute.ch  
Tél. 027 322 07 41  
Fax 027 322 89 16